



Donation partage avec usufruit

Par **flora436**, le **17/03/2015** à **10:42**

Bonjour

Je souhaiterais avoir des Renseignements concernant une donation partage.

Je souhaite reprendre la maison de mes parents. Mon père est décédé et ma mère a hérité de tous ses Biens.

Lors du décès de mon père il y a 2 ans la maison a été évaluée à 300.000 euros.

J'aimerais donc reprendre la maison pour y habiter mais ma mère y habiterait également et garderait l'usufruit.

Pour ce faire, si j'ai bien compris, comme il s'agit d'une donation partage je ne paye que 2/3 du Prix de la maison : 1/3 a mon frere aine et 1/3 a mon plus jeune frere. Le 3e tiers etant ma part.

Pouvez-vous me dire comment se fait le calcul de la part revenant à chacun ? sachant que ma mere garde l'usufruit (elle a 72 ans), est ce que cela reduira la valeur de la maison ? ou alors je donne a chacun de mes freres la somme de 100.000.- euros ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Flore